

Plan local d'Urbanisme

DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE

MODIFICATION n° 2 + MODIFICATION n° 3

Procédure	Approuvé le
Élaboration du PLU	09/12/2019
Mise à jour n°1	15/12/2021
Mise à jour n°2	12/12/2023
Modification n°1	10/04/2024

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 25 février 2024 approuvant la Modification n°2 et la Modification n°3 du PLU de Marignier.

Le Maire,

Christophe PÉRY



Éch. 1:5000
URBANISME
GÉOMATICIEN
FOND CADASTRE

Service Urbanisme de la Mairie de Marignier
Données téléchargées sur cadastre.data.gouv.fr avec mise à jour de Décembre 2025



LÉGENDE

ZONES URBAINES

- Ub Secteurs urbains du centre-ville
- Ubc Secteurs urbains du projet de cœur de ville
- Ubd Secteurs urbains destinés à l'habitat
- Ubm Secteurs urbains mixtes
- Uvc Secteurs urbains à destination commerciale
- Uve Secteurs urbains à destination économique
- Uvp Secteurs urbains d'équipement public
- Uvr Secteurs urbains destinés aux infrastructures routières majeures

ZONES À URBANISER

- Uf Secteurs d'urbanisation future à vocation d'habitat, densité moyenne
- Ufm Secteurs d'urbanisation future à vocation d'habitat, densité faible
- Ufm2 Secteurs d'urbanisation future à vocation mixte d'habitat et d'activités économiques
- Ufv Secteurs d'urbanisation future à vocation économique
- Ufl Secteurs d'urbanisation future, long terme

ZONES AGRICOLES

- Ua Secteurs agricoles pouvant accueillir de nouvelles constructions agricoles
- Uav Secteurs agricoles à vocation viticole
- Uap Secteurs agricoles paysagers

ZONES NATURELLES

- Un Secteurs naturels et forestier
- Unf Secteurs naturels destinés à une exploitation forestière
- Unl Secteurs naturels touristiques (STECAL)
- Unp Secteurs naturels avec présence d'alpages
- Unr Secteurs naturels destinés aux loisirs

CONTRAINTES DE CONSTRUCTIBILITÉ

- Emplacements réservés (article L151-41 du CU)
- Périmètre de mixité sociale (article L151-15 du CU)
- Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) (article L151-6 du CU)
- Linéaires commerciaux existants à conserver (article L151-16 du CU)
- Cheminement doux (ER 38)
- Changement de destination des bâtiments (article L151-11-2° du CU)
- Parking de co-coutinage
- Périmètre de protection de captage d'eau potable (article L1321- du code de la Santé Publique)
- éloigné
- immédiat
- rasproché

PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER

- Exploitations agricoles
- ou titre de l'article L113-1 du CU
- Espaces Boisés Classés
- ou titre de l'article L151-19 du CU
- Patrimoine bâti remarquable
- ou titre de l'article L151-23 du CU
- Zones humides
- Pelouses sèches
- Zone NATURA 2000
- Trame bleue : Cours d'eau et zones humides
- Trame verte : Corridors écologiques
- PPRN
- Zones rouges inconstructibles

NUMERO	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SURFACE / LONGUEUR
ER 2	Passage canalisations assainissement - Chez Domané - (Larg.5m)	Commune	558 m²
ER 3	Aménagement de voirie - Accès réservoir de Monnaz	Commune	902 m²
ER 4	Périmètre immédiat de la source de Monnaz	Commune	21855 m²
ER 5	Passage canalisations eau potable et assainissement - Le Chastard - (Larg.5m)	Commune	1353 m²
ER 6	Passage canalisations eau potable et assainissement - Le Chastard - (Larg.5m)	Commune	837 m²
ER 7	Équipement public - Aménagement d'un mur de soutènement	Commune	147 m²
ER 8	Équipements publics - PAV - route de Monnaz	Commune	1218 m²
ER 9	Aménagement de voirie - Création cheminement doux au dessus du ruisseau du Narillet - (Larg.5m)	Commune	865 m²
ER 10	Aménagement de voirie et équipements publics - Le Chastard	Commune	401 m²
ER 12	Aménagement de voirie et stationnement - Développement polarité gare - rue du Porzys	Commune	262 m²
ER 13	Aménagement de voirie - avenue de la Gare - Parking co-coutinage + cheminement doux - (Larg.5m)	Commune	312 m²
ER 15	Véloroute	Département	1521 m²
ER 16	Élargissement trottoir et cheminement doux - avenue de la Plaine - (Larg. entre 2m et 5m)	Commune	2298 m²
ER 17	Aménag voirie - Création d'un rond-point à l'intersection de la rue de Paroloup et avenue de la Plaine	Commune	379 m²
ER 18	Aménagement de voirie - création de voirie à l'épave - (Larg.5m)	Commune	90 m²
ER 19	Aménagement de voirie - Élargissement chemin de Vers lombard - (Larg.5m avec chem existant)	Commune	432 m²
ER 20	Aménagement de voirie - Cheminement doux - Les Paccots	Commune	6405 m²
ER 21	Aménagement des berges pour cheminement doux rive gauche - (Larg.4m)	Commune	1427 m²
ER 22	Entretien de l'éclairage public	Commune	4083 m²
ER 23	Équipements publics - avenue de Stade	Commune	1628 m²
ER 24	Équipements publics - PAV - rue du Criou	Commune	118 m²
ER 25	Aménagement d'un carrefour à l'intersection de la rue de la Source et de la rue du Clos Cheneval	Commune	400 m²
ER 26	Aménagement de voirie et passage collecteur EU/EP - rue du Criou / rue des Prés Paris (Larg.5m)	Commune	626 m²
ER 27	Aménagement de voirie - rue des Prés Paris - (Larg.entre 4m et 5m)	Commune	3586 m²
ER 28	Équipements Publics - Les Prés Paris Sud	Commune	31421 m²
ER 29	Aménagement de voirie - Cheminement doux entre l'avenue d'Antenne et la rue du Côté	Commune	1239 m²
ER 30	Équipement public - avenue d'Antenne	Commune	7287 m²
ER 31	Équipement public - avenue d'Antenne	Commune	1476 m²
ER 33	PAV et stationnement - rue des Clos et stationnement	Commune	2483 m²
ER 34	Équipements publics - RW - route d'Avoye - (Larg.6m)	Commune	128 m²
ER 35	Aménag d'un carrefour au croisement de l'avenue d'Antenne, l'avenue du Stade et de la rue de la Bélette	Commune	1250 m²
ER 36	Aménagement de voirie - Création voirie aux Fémoux (Larg.12m)	Commune	567 m²
ER 37	Équipements publics - Les Paccots	Commune	23818 m²
ER 38	Aménagement de voirie - Cheminement doux - Chemin rustique (Larg.5m)	Commune	11692 m²

